



FGTE  
**CHEMINOTS**

# ÉTABLISSEMENTS INFRA CIRCULATION LA CFDT POURSUIT LES NÉGOCIATIONS

Depuis toujours, la CfdT s'engage auprès des agents des EIC pour améliorer leur rémunération, leurs parcours professionnels et leurs conditions de travail. Depuis 2022, après avoir obtenu des primes permettant de traiter l'urgence (600€ + des majorations de prime de travail) des phases de négociation ont eu lieu et permis d'acter des avancées. Aujourd'hui, le travail complémentaire est en cours, il doit permettre la mise en place de mesures pérennes.

**La CfdT porte et défend ses revendications auprès de la SA réseau et s'inscrit dans la négociation.**

## LES AVANCÉES DÉJÀ OBTENUES

- ⇒ **L'indemnité opérationnelle circulation ferroviaire** (aujourd'hui de 60€/mois, qu'il convient d'augmenter significativement)
- ⇒ **La prise en compte du temps de remise de service** (à hauteur de 10 min/journée de service qui, pour la CfdT, doivent être à la main des agents)
- ⇒ **Un nombre élevé de recrutements** (encore insuffisant) accordé budgétairement aux EIC, afin de couvrir les Cadres d'Organisation (CO) dans leur intégralité
- ⇒ **L'engagement de travailler sur la pénibilité et les fins de carrière** par des groupes de travail (appelés comités techniques) avec les organisations syndicales
- ⇒ **L'amélioration des parcours professionnels**, pour tous les agents des EIC, y compris un parcours d'accès classe 5 simplifié pour les métiers de la sphère horaire (à compter du 2e semestre 2024)
- ⇒ **Une étude sur les critères d'usure professionnelle** est en cours de finalisation. Les résultats, partagés avec les représentants du personnel, constitueront la base des travaux sur l'amélioration des conditions de travail

**POUR LA CfdT, CES PREMIÈRES AVANCÉES, INÉDITES POUR CERTAINES, N'AURAIENT PAS PU ÊTRE MISES EN ŒUVRE SANS LES DIFFÉRENTES NÉGOCIATIONS**

**NÉANMOINS, CES ÉLÉMENTS DOIVENT ENCORE ÊTRE AMÉLIORÉS ET LES NÉGOCIATIONS AVEC RÉSEAU POURSUIVIES. LES REPRÉSENTANTS CfdT S'Y ENGAGENT**

**LA NÉGOCIATION DOIT MENER À LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE TOUTES LES CONTRAINTES DE TOUS LES MÉTIERS**

## ET MAINTENANT ?

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE NÉGOCIATION LES 22 FÉVRIER ET 28 FÉVRIER

Les premiers groupes de travail débutent : les revendications portées par la CfdT ainsi que la restitution de l'étude sur les critères d'usure professionnelle serviront de base de travail.

Pour la CfdT, il est primordial de **n'oublier aucun agent et aucun métier** au sein des EIC, cela nécessite un travail de fond avec l'entreprise

Elle l'a d'ailleurs rappelé dans un courrier adressé à la DRH de la SA réseau, le 19 janvier dernier

La réponse de la DRH confirme la prise en compte des revendications portées par la CfdT, **y compris la revalorisation de l'indemnité opérationnelle circulation ferroviaire**, au menu des prochaines Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)

### COURRIER CfdT



### RÉPONSE DRH



Pour aller plus loin  
scanne ou clique sur les QR Code.

**POUR LA CfdT ET LES AGENTS QU'ELLE REPRÉSENTE IL EST INDISPENSABLE D'OBTENIR DES AVANCÉES PÉRENNES AU BÉNÉFICE DES CHEMINOTS DES EIC**



[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)



[contact@cfdtcheminots.org](mailto:contact@cfdtcheminots.org)



CfdT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



CfdTCheminots\_officiel